

**Direction départementale
des Finances publiques de l'Hérault**
Pôle d'évaluation domaniale
Centre Chaptal – BP 70 001
34 953 MONTPELLIER cedex 2

Le 25/02/2021

POUR NOUS JOINDRE :

Evaluateur : Malory PERSONNE
Téléphone : 04 67 22 62 71 ou 06 34 60 75 05
Courriel : malory.personne@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. DS 3280320
Réf Lido : 2021-327V0048

COMMUNE DE VENDARGUES
MAIRIE DE LA MAIRIE
PL BP 58
34742 VENDARGUES CEDEX

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : *parcelle BE 204 communale de 9.365 m² sise en zone agricole*
Adresse du bien : *Lieu-dit Combe douce 34740 Vendargues*
Valeur vénale : **23 400€ soit 2,5€/m².**

1 – SERVICE CONSULTANT

commune de **VENDARGUES**
affaire suivie par : GIRAUDO Bruno

2 – DATE

de consultation : 11/01/2021
de réception : 11/01/2021
de visite : non visité
de dossier en état : 22/02/2021

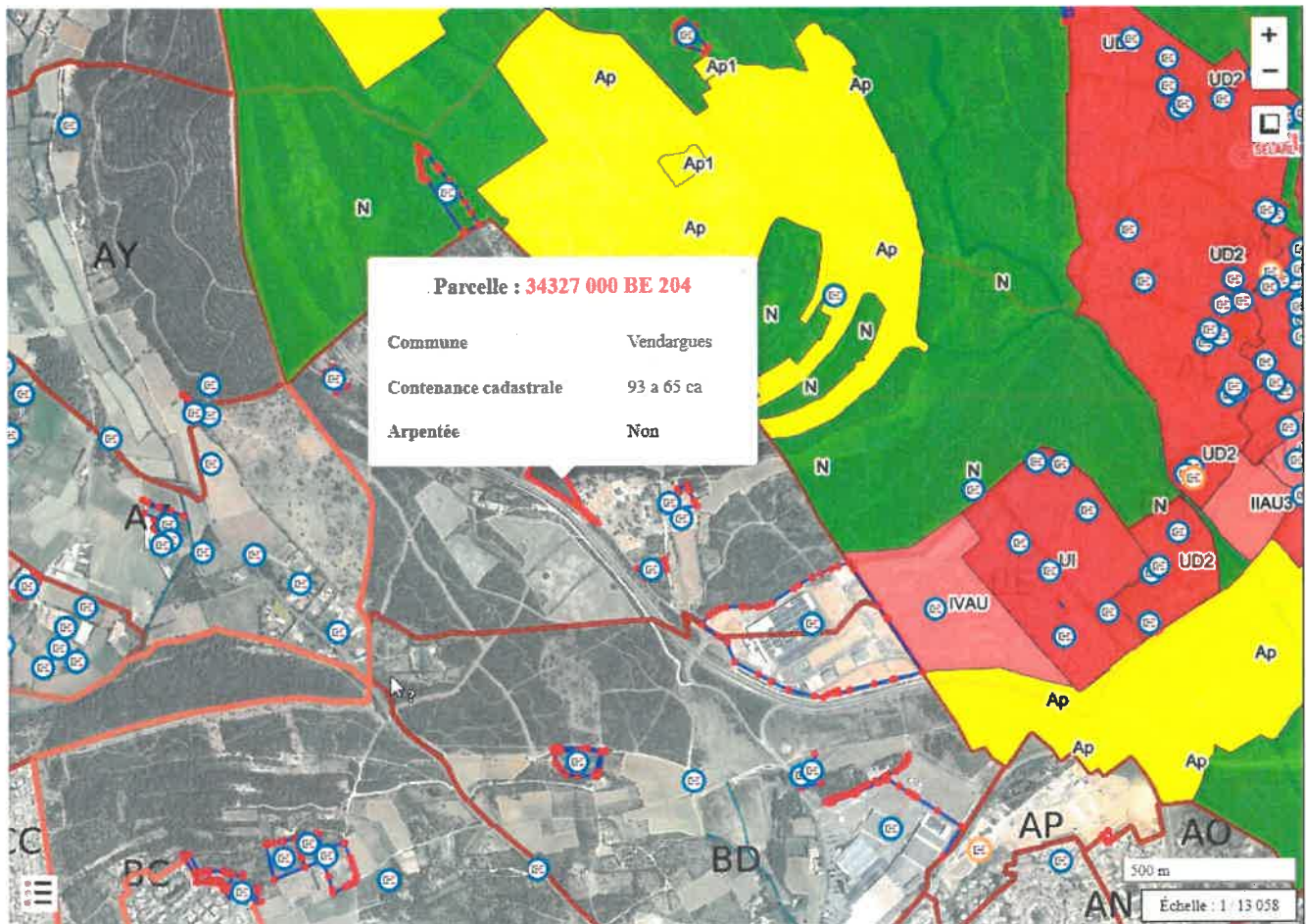
3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession d'une parcelle communale de 9.365 m² sise en zone agricole à des particuliers dans le cadre d'un projet professionnel de plantation de chênes truffiers

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : BE 204

Il s'agit d'un terrain nu d'une superficie de 9 365 m², la forme de la parcelle est en triangle, élément de moins-value.



5 – SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : Commune de Vendargues

Occupation : libre

Origine de propriété : NR.

Commune	Insee	Référence cadastrale	N° compte	Code Rivoli
VENDARGUES	327	BE 204		

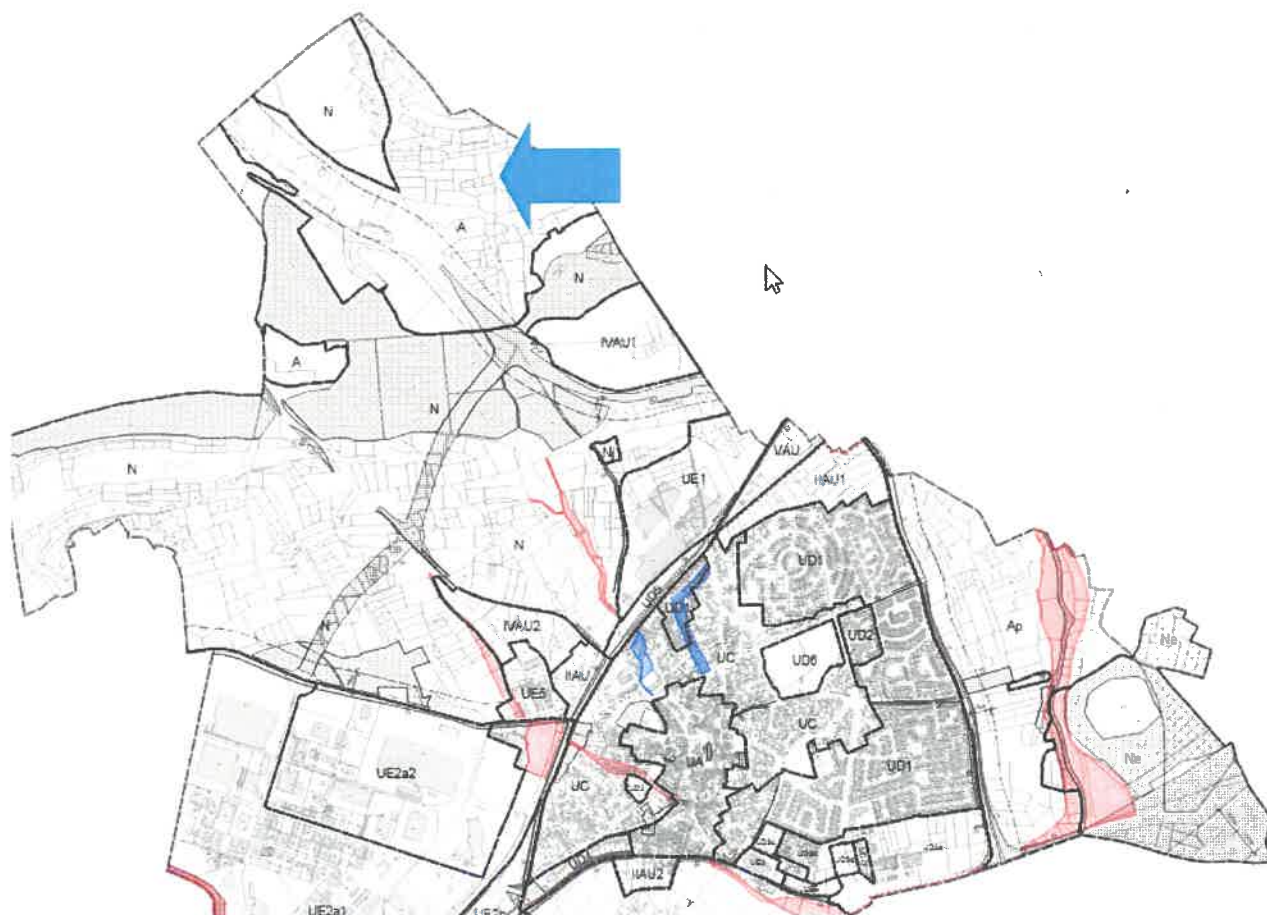
Recherche de parcelles : ==> Section = 'BE' ==> N° parcelle = '204'

Stats Compta ? i

PARCELLE					
N° Compte	-00002				
Référence livre foncier					
Préfixe	Section	N° plan	Code trésorerie	Date de l'acte	
	BE	204	002	01/01/1989	
Numéro	B/T/Q	Nature	Nom de la voie		
			COMBE DOUCE		
Code Rivoli	Code voie	N° parcelle primitive			
B008	00024	0030			
Surface (ha/a/ca)			93 65		
Indice d'arpentage					
Parcelle référençant un bâtiment			☐		
FP/DP			domaine privé et figuré au plan		
Parcelle de référence					
N° d'ordre de la PDL					
Parcelle n'appartenant pas à une pdl					

6 – URBANISME – RÉSEAUX

En zone A



7 – DÉTERMINATION DE LA MÉTHODE

Méthode d'évaluation utilisée : Méthode par comparaison.

8 – VALEUR VÉNALE ($\pm 10\%$)

La valeur vénale du bien est fixée à 23 400€ soit 2,5€/m².

9 – DURÉE DE VALIDITÉ

1 an

10 – Observations particulières

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental/régional des Finances publiques
et par délégation



Malory PERSONNE

L'inspectrice des Finances Publiques